aux époux avant le mariage.—La cérémonie du mariage.—L'exhortation aux époux après le mariage.—Bonté de l'Eglise à l'égard de ses enfants.—Bénédiction des époux après le Pater. — Dernière bénédiction des époux après le « Benedicamus Domino ».—Ce que doit être le caractère des noces.—N'invitez aux noces que des personnes sages et chrétiennes.—Prescription du Concile de Trente au sujet des noces.—Ce que dit Bergier sur le même point.—Ce que doit être le festin des noces.—Heureux ceux qui suivent les recommandations de l'Eglise.

XXVII.—Les serviteurs et les servantes 231

Les parents forcés de placer leurs enfants en service doivent être très prudents.—Ne jamais les placer dans une famille sans consulter le curé de la paroisse.—Rapport de l'ancien gouverneur de la prison de Montréal.—Les parents doivent veiller sur leurs enfants placés même dans des familles chrétiennes.—Les faire sortir de toute famille où leur innocence est exposée.—Les parents et le salaire de leurs enfants.—Moyen d'habituer les enfants à l'économie.—Dangers que courent les jeunes gens qui vont travailler dans les chantiers.—Conséquences de ce genre de vie.—Il vaut mieux les engager dans de bonnes familles.—Vie paisible et stable du cultivateur.—Ceux qui sont obligés d'avoir des serviteurs ne sauraient être trop prudents dans leur choix.—Les qualités morales sont la première condition d'un serviteur.—Devoirs des